



COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK Nouvel emprunt public à 3 ans

Council of Europe Development Bank lance un nouvel emprunt libellé en AUD et offrant un coupon brut de 5% pendant 3 ans.

Le dollar australien (AUD)

L'économie australienne connaît, depuis 1992, une croissance ininterrompue, actuellement soutenue par les investissements des entreprises ainsi que par la hausse des prix et de la demande de matières premières exportées par le pays. Début décembre 2005, les entreprises ont à nouveau revu à la hausse (à 11,6%) leurs prévisions quant à leurs investissements futurs. De nombreux investissements sont réalisés dans le secteur des transports ainsi que dans l'industrie minière et portuaire afin de pouvoir satisfaire à la forte demande en matières premières. L'exportation des matières premières telles que le cuivre, l'or, le nickel, le minerai de fer, le charbon et l'aluminium représente 10% du produit intérieur brut ou 60% du total des exportations.

Le 7 février 2006, la Reserve Bank of Australia (RBA) a laissé une fois de plus son taux de base inchangé à 5,5%, son niveau le plus haut depuis 4 ans. Ces 3 dernières années, le taux directeur a été relevé 5 fois afin de contrôler l'augmentation des prix de l'immobilier ainsi que la demande de crédits à la consommation. Entre-temps, on a pu remarquer les premiers effets des hausses de taux et la croissance ralentit.

La RBA est chargée de maintenir l'inflation entre 2 et 3%. Durant le quatrième trimestre 2005, l'inflation s'est tassée à 2,8% contre 3% au trimestre précédent. La RBA prévoit qu'elle se stabilisera autour de ce niveau et ne voit donc plus la nécessité d'une hausse de taux supplémentaire. Le taux de chômage est à son plus bas niveau en 29 ans. La plupart des analystes ne prévoient pas de hausse supplémentaire de taux avant le quatrième trimestre 2006.

Conclusion

- A court terme (3 mois), l'AUD peut encore se renforcer face à l'euro jusqu'à 1,58 AUD pour 1 EUR. Le différentiel de taux attractif, la forte demande continue de matières premières, le net renchérissement de ceux-ci ainsi que les nombreux investissements dans l'industrie minière sont autant de facteurs de soutien à l'AUD.
- Dans les 12 mois, nous prévoyons un retour de la devise australienne vers son niveau actuel, soit 1,62 AUD pour 1 EUR.

Environnement de taux

Un emprunt d'Etat belge d'une durée de 3 ans offre aujourd'hui (10 février 2006) un rendement de 3,04%, c'est-à-dire 1,86% de moins que le rendement de l'obligation en AUD que nous vous proposons. Les investisseurs doivent naturellement se demander si le risque de change accru coïncide avec leur profil d'investissement. L'AUD doit plutôt être considéré comme une diversification intéressante dans un portefeuille comportant déjà une bonne base d'investissements en EUR ainsi que dans des devises stables vis-à-vis de l'EUR et présentant une excellente qualité de rating.



Principales caractéristiques de cette émission

Emetteur	Council of Europe Development Bank.
Rating	Moody's: Aaa / Standard & Poors: AAA
Devise	Dollar australien (AUD).
Facteur de risque	Emis en AUD, ces titres sont donc soumis au risque de change. Ceci implique qu'à l'échéance finale, les investisseurs pourraient percevoir un montant en euro inférieur au montant en euro initialement investi.
Montant total	50 millions AUD.
Titres	- Coupures de 2.000 AUD, 5.000 AUD et 10.000 AUD. - Titres non livrables physiquement. - Conservation en Compte-titres Fortis gratuite durant toute l'année 2006 et soumise ensuite au tarif en vigueur (1).
Service financier	- Deutsche Bank Luxembourg S.A. - Deutsche Bank AG, Paris.
Coupon	5% (brut) par an, payable à terme échu le 27 mars de chaque année et pour la première fois le 27 mars 2007.
Date d'échéance	27 mars 2009, soit une durée de vie de 3 ans.
Date de paiement / Date d'émission	27 mars 2006.
Prix d'émission	100,265%.
Rendement sur prix d'émission	4,90%.
Prix de remboursement	100%.
Cotation	Luxembourg.
Code ISIN	XS0244661160.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	- A la souscription: néant. - A l'achat ou à la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 68 61.	Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 19 octobre 2005 ainsi que les conditions définitives (Pricing Supplement), rédigées en anglais et datées du 16 février 2006, et à considérer la décision d'investir dans les Notes à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.

1 Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

Souscriptions

La période de souscription court du 17 février au 21 mars 2006 (clôture anticipée possible).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt via **PC banking** ou **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis Banque**. Vous y trouverez le prospectus d'émission, ainsi que sur notre site Internet www.fortisbanque.be/investir (option "obligations" puis "émissions").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients au 078/05 05 05**.